

## Entreprises publiques

# L'investissement sous les 100 milliards de DH

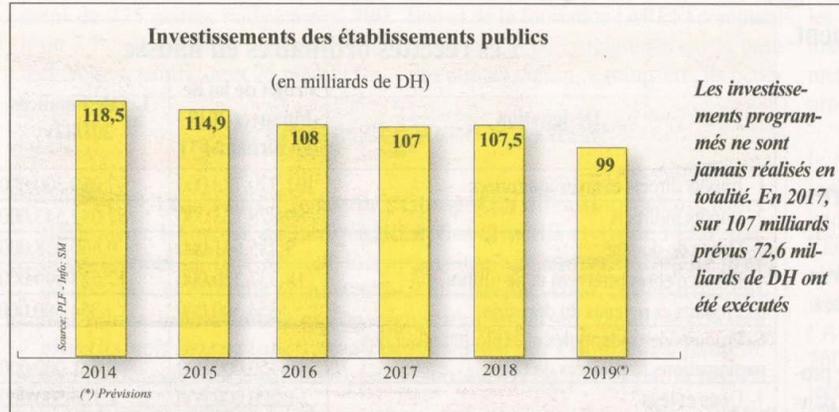
• 99 milliards de DH prévus en 2019

• Phosphates, énergies, eau potable...

L'INVESTISSEMENT des entreprises et établissements publics sera redimensionné. Il passera sous la barre des 100 milliards de DH. Le projet de loi de finances prévoit 99 milliards de DH contre 107,57 milliards programmés cette année. Un réajustement qui tient compte du taux d'exécution qui varie entre 60 et 70%.

Depuis 2010, le taux d'accroissement moyen des investissements réalisés n'a pas dépassé 1%. Même si les différentes lois de finances prévoyaient des montants au-dessus de 100 milliards de DH, les réalisations ne dépassaient guère 80 milliards de DH.

Aujourd'hui, l'idée est de marquer un ralentissement et rentabiliser les investissements existants (autoroutes, voies express LGV). A elle seule, l'armature



autoroutière atteint 1.800 km et ses retombées pour certains tronçons se font toujours attendre. Et ce même si globalement les impacts sont jugés positifs avec 70% de la population directement reliée au réseau autoroutier.

Au ministère des Finances, l'on parle d'une meilleure maîtrise des prévisions et de la programmation tout autant qu'une exploitation optimisée des réseaux, équipements et infrastructures existantes.

Le rapport préalable au budget publié pour la première fois cette année donne aussi le ton sur les réajustements que connaîtront les investissements: «La préparation du projet de loi de finances prend en compte les contraintes liées à la gestion des finances publiques, dans un contexte caractérisé, d'une part, par la hausse des prix du pétrole et par de nombreuses revendications sociales, et d'autre part, par la nécessité de consolider les engagements liés

à l'amélioration de l'efficacité et l'efficience des dépenses d'investissement». Le rapport parle aussi de l'accélération de la cadence de réalisation des programmes et des projets d'investissement tout en accordant la priorité à ceux qui ont fait l'objet de conventions nationales et internationales signées devant le Souverain. Pareil pour les conventions conclues avec les institutions internationales ou des pays donateurs.

Pour l'année prochaine, les investissements seraient dédiés aux secteurs des phosphates, l'énergie, les transports, l'eau potable, l'habitat et l'agriculture... des opportunités et des marchés à prendre pour le privé pour lequel la commande publique est cruciale. Il devrait bénéficier, si le gouvernement tient sa promesse, de délais de paiements normaux! C'est en tout cas le deal passé avec le patronat. □

**Khadija MASMOUDI**

